

royale qui cherchera où est le trouble et ne laisse pas à mon honorable ami, qui est un des directeurs, le soin d'expliquer pourquoi les prix augmentent de 100, 200, 300 et 400 pour cent. Je crois, honorables messieurs, que par ce moyen, l'on arrêtera cette augmentation extravagante, malgré mon honorable ami de la droite, (l'honorable M. Casgrain) et son bureau de direction.

L'honorable M. SHARPE: Il n'est pas des nôtres.

L'honorable M. TURRIFF: Mon honorable ami veut que nous accordions un boni à la construction des navires. Quarante navires sont construits en Angleterre—Pourquoi? parce que les constructeurs canadiens, en hommes d'affaires très avisés, savent où s'adresser pour obtenir le meilleur travail au prix le plus modéré. C'est pourquoi ils s'adressent à un pays libre-échangiste. Vous ne pouvez pas obtenir les mêmes avantages dans un pays qui a un haut tarif de protection. Je sais que les navires entrent ici sans payer de douane et c'est notre intérêt à tous au Canada, mais il y a quelques constructeurs de navires qui veulent continuer ce qu'ils faisaient pendant la guerre et sortir de leurs chantiers, des navires qu'ils vendront trois fois le prix qu'on les payerait ailleurs. Si le Canada est satisfait de payer ces prix exorbitants, il lui suffit de suivre la direction indiquée par mon honorable ami.

Il n'est pas fait mention du tarif dans le discours du Trône, mais j'ai remarqué que mon honorable ami, le proposeur de l'Adresse, (l'honorable M. Hardy) a déclaré qu'il était libre-échangiste en théorie, et qu'à la dernière session, le gouvernement avait baissé le tarif d'à peu près 2½ pour cent. C'est vrai en ce qui concerne certains articles, mais l'on a cité des chiffres—je ne les ai pas vérifiés et je ne sais pas s'ils sont exacts, mais ils proviennent, je crois, de mon honorable ami, le chef de l'Opposition—montrant que cette année, sous le nouveau tarif, nous payons des droits plus élevés que l'année dernière avant la revision des taux. Je ne suis pas prêt à affirmer que le fait soit exact, mais je sais que l'année dernière, le ministre des Finances, après avoir dit que d'après le nouveau tarif, les taxes étaient réduites d'un million de dollars, ajoutait immédiatement une taxe sur les ventes, qui devait d'après lui rapporter \$30,000,000 ou \$40,000,000. Je ne vois pas très bien que ce soit là une réduction tarifaire.

Mon honorable ami qui a proposé l'adresse (l'hon. M. Hardy) a dit qu'il croyait que le peuple du Canada était satisfait de la réduction opérée et n'en attendait pas d'autres—

Pourquoi? Simplement parce que le Gouvernement n'en parle pas dans le discours du Trône. Permettez-moi de dire au premier ministre que si le Gouvernement pense un seul instant que le peuple canadien est satisfait des réductions de l'année dernière et qu'il ne s'occupe pas cette année d'en ajouter d'autres, il aura une surprise pénible lorsqu'il en appellera au peuple, que ce soit maintenant, dans un an ou à l'expiration de son mandat, car le peuple n'est pas satisfait. Et permettez-moi d'ajouter que c'est précisément cet esprit de complaisance de la part du proposant de l'adresse, qui a fait perdre au parti libéral l'appui pour ainsi dire des trois provinces des prairies. Ils disent que ce parti, lorsqu'il était dans l'opposition favorisait la réforme du tarif mais qu'une fois au pouvoir il devenait partisan du haut tarif. C'est ce qui a fait perdre l'Ouest au parti libéral. Sur 50 sièges dont disposent les trois provinces des prairies, le parti libéral ne compte aujourd'hui que deux représentants et l'un d'eux aura toutes les peines du monde à se faire réélire.

L'honorable M. WATSON: Combien de conservateurs?

L'honorable M. TURRIFF: Pas un seul, je crois; mais cela ne m'inquiète nullement, honorables messieurs.

L'honorable M. WATSON: Le parti conservateur est un bon second tout de même.

L'honorable M. TURRIFF: J'accorde aux conservateurs la franchise de se déclarer ouvertement pour le haut tarif. Ils ont foi dans la haute protection ou au moins une protection adéquate pour les industries. Ils croient ce que croyait il y a quinze ans l'Association des manufacturiers. Ils avaient pris l'habitude de présenter chaque année une résolution dans laquelle l'impérialisme et la loyauté jouaient le plus grand rôle. L'empire avait toutes leurs préférences.

L'honorable M. WATSON: Une protection suffisante.

L'honorable M. TURRIFF: Oui, mais ils voulaient cette protection pour toutes les manufactures du pays afin d'assurer à nos industriels le monopole du marché canadien. Vous pouvez établir un tarif aussi élevé que vous voudrez tout en protégeant l'empire et les conservateurs ne s'inquiétaient pas du taux élevé de ce tarif pourvu que la protection accordée à l'Angleterre ne fasse pas perdre aux manufacturiers canadiens l'avantage de leur propre marché. C'était à peu près leur attitude, mais au moins, elle était honnête. Qu'ont fait nos amis du Gouvernement? S'ils voulaient au moins mettre à l'essai, non pas